

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 21 mars 2006 à 19 h 40 à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Réal Julien
Madame Nicole Bourassa	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Claude Boutin	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Madame Johanne Harvey	Madame Nicole Thiffeault-Marchand

Madame Sylvie Giroux, commissaire représentante du comité de parents, est arrivée à 21 h 15.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de monsieur Denis Bastarache et de madame Francine Breton du Syndicat du personnel professionnel du Cœur du Québec.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

---

Président(e)

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 264 0306 :** Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0306-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 4.6 Organisation scolaire – Secteur Shawinigan.
- 5.1 Félicitations.
- 5.2 Comité de travail.
- 5.3 Équipe-école en santé – Mékinac.
- 5.4 Suivi au Lac-à-l'épaule.
- 5.5 Condoléances.
- 5.6 École forestière de La Tuque – Sécurité.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 265 0306 :** Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 21 février 2006 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0306-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur Denis Bastarache du Syndicat du personnel professionnel du Cœur du Québec fait une intervention sur le Service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire (SASEC). Il est souligné deux problèmes depuis l'implantation de ce service, soit un temps de présence insuffisant et une information déficiente quant à la nature du service et au rôle des animatrices et des animateurs. Le syndicat invite les commissions scolaires à faire pression auprès de leur Fédération et du MELS afin que le consensus des partenaires pour le développement de ce service puisse s'exprimer par la publication officielle du Cadre ministériel et par une bonification des crédits.

Madame la présidente Danielle Bolduc remercie monsieur Bastarache pour son intervention.

Considération est après faite des sujets relatifs à la Direction générale. Il est a priori procédé à l'acceptation de la démission d'un cadre.

Démission pour  
fins de retraite de  
Jocelyne Spain

**RÉSOLUTION 266 0306 :** CONSIDÉRANT que madame Jocelyne Spain, directrice adjointe à l'école secondaire du Rocher de Shawinigan, secteur Grand-Mère, a présenté une lettre de démission pour fins de retraite ;

CONSIDÉRANT la confirmation par la CARRA de son admissibilité à une telle retraite à compter du 1<sup>er</sup> avril 2006;

---

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Jocelyne Spain, laquelle est afférente à sa retraite en date du 1<sup>er</sup> avril 2006;

QUE soit appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec madame Jocelyne Spain.

Adopté unanimement

Monsieur Claude Leclerc, directeur général, vérifie ensuite les inscriptions des commissaires au Colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.) qui aura lieu les 11 et 12 mai 2006 au Centre des congrès de Québec. Le colloque portera sur l'adaptation scolaire avec pour thème « Réussir à travers nos différences ».

Par ailleurs et relativement à l'assemblée générale de la F.C.S.Q., le conseil des commissaires procède à la nomination des personnes déléguées et du substitut.

Désignation des délégués officiels aux assemblées générales de la F.C.S.Q. et d'un substitut

**RÉSOLUTION 267 0306 :**  
scolaires du Québec (F.C.S.Q.);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est membre de la Fédération des commissions

CONSIDÉRANT, en référence à sa clientèle scolaire, que la commission scolaire a droit à quatre (4) délégués officiels à titre de représentants aux assemblées générales de la F.C.S.Q.;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu également de désigner un substitut en cas d'empêchement d'un délégué officiel;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soient désignés pour l'année scolaire 2005-2006, comme délégués officiels de la Commission scolaire de l'Énergie aux assemblées générales de la F.C.S.Q., les commissaires suivants :

- ✓ madame Danielle Bolduc;
- ✓ madame Sylvie Dupont-Simard;
- ✓ monsieur Serge Lafontaine;
- ✓ madame Nicole Thiffeault-Marchand;

QUE monsieur Réal Julien soit désigné pour agir à titre de substitut en cas d'empêchement d'un délégué officiel.

Adopté unanimement

Il est convenu de reporter à la prochaine séance, l'article 4.4 « Inscriptions dans les écoles secondaires ».

---

Président(e)

Les membres du conseil des commissaires procèdent après cela une nomination au poste de direction des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (Service aux entreprises, Recherche et développement).

Nomination de Denis Lampron au poste de direction des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

**RÉSOLUTION 268 0306 :**      CONSIDÉRANT qu'un poste de direction des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (Services aux entreprises, Recherche et développement) a été créé, et ce, en référence à la résolution 244 0206 ;

CONSIDÉRANT, par suite des procédures de sélection, qu'une recommandation a été soumise ;

EN CONSÉQUENCE, et en tenant compte de la recommandation du comité de sélection, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que monsieur Denis Lampron soit nommé au poste de direction des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (Service aux entreprises, Recherche et développement);

QUE cette nomination soit effective à compter du 3 avril 2006;

QUE, par ailleurs, soit applicable la politique de gestion concernant les administrateurs notamment quant aux dispositions relatives à la probation eu égard à cette nomination.

Adopté unanimement

Relativement à l'organisation scolaire pour le secteur de Shawinigan, il est décidé de la formation d'un comité de travail et une résolution est adoptée en ce sens.

Comité de travail – Analyse de la problématique de l'organisation scolaire dans le secteur de Shawinigan

**RÉSOLUTION 269 0306 :**      CONSIDÉRANT qu'une problématique est constatée quant à l'organisation scolaire dans le secteur de Shawinigan, et ce, en raison de la décroissance de la clientèle scolaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de former un comité de travail;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit formé un comité de travail composé des personnes suivantes :

- ✓ Réjean Gélinas, commissaire;
- ✓ Sylvie Dupont-Simard, commissaire;
- ✓ Johanne Harvey, commissaire;
- ✓ Serge Lafontaine, commissaire;
- ✓ Claude Leclerc, directeur général;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

- ✓ Daniel Bussière, directeur général adjoint,
- ✓ Maryse Demers, directrice des Services éducatifs (jeunes);
- ✓ de personnes-ressources, sur invitation du comité.

QUE le mandat de ce comité soit de procéder à l'analyse de la problématique de l'organisation scolaire dans le secteur de Shawinigan et de soumettre des recommandations au conseil des commissaires quant à une solution.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets relatifs aux commissaires. Il est initialement procédé à l'adoption de résolutions de félicitations.

Félicitations

**RÉSOLUTION 270 0306 :** CONSIDÉRANT que monsieur Éric Bédard, de Sainte-Thècle, fut récemment médaillé d'argent aux Jeux Olympiques de Turin, et ce, en patinage de vitesse (relais masculin);

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Éric Bédard.

Adopté unanimement

Félicitations

**RÉSOLUTION 271 0306 :** CONSIDÉRANT que monsieur Yves Tousignant, ancien commissaire, a été récemment nommé au poste de directeur général de Ville de La Tuque;

Monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Yves Tousignant.

Adopté unanimement

Félicitations

**RÉSOLUTION 272 0306 :** CONSIDÉRANT que monsieur Jean-René Marchand, de Sainte-Thècle, a récemment été intronisé au Temple de la renommée du sport de la Mauricie pour son implication dans le baseball rural;

Monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Jean-René Marchand.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, il est procédé à la formation d'un comité pour l'évaluation de la direction générale.

---

Président(e)

**RÉSOLUTION 273 0306 :**

CONSIDÉRANT, en référence au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires, que la commission scolaire applique un mécanisme d'octroi de boni au rendement au hors cadre afin de souligner l'excellence du travail accompli;

CONSIDÉRANT que le versement d'un boni de rendement s'appuie sur la mise en œuvre d'un processus d'évaluation permettant de préciser et de discriminer les niveaux de rendement en fonction d'attentes spécifiées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit formé un comité ayant pour mandat de procéder à l'évaluation du directeur général et de soumettre une recommandation au conseil des commissaires;

QUE ce comité soit formé des membres du conseil des commissaires suivants :

- ✓ madame Danielle Bolduc;
- ✓ monsieur Claude Boutin;
- ✓ monsieur Réjean Gélinas;
- ✓ monsieur Serge Lafontaine;
- ✓ monsieur Martin Lafrenière
- ✓ monsieur Maurice Poudrier.

Adopté unanimement

Par la suite, une modification est apportée quant à la nomination des délégués de la commission scolaire au sein du C.L.S.C./C.H.S.L.D. Vallée de la Batiscan – Équipe-école en santé du territoire de Mékinac.

**RÉSOLUTION 274 0306 :**

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 149 1105, que la commission scolaire a désigné ses représentants au sein des divers organismes;

CONSIDÉRANT, parmi ces désignations, que madame Danielle Bolduc est désignée pour agir au sein du C.L.S.C./C.H.S.L.D. de la Vallée de la Bastican – Équipe-école en santé du territoire Mékinac et que madame Nicole Thiffeault-Marchand et monsieur Martin Lafrenière sont identifiés à titre de substituts;

CONSIDÉRANT, par suite des nouvelles responsabilités de madame Bolduc à titre de présidente de la commission scolaire, qu'il y a lieu de modifier cette représentation;

---

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur Martin Lafrenière PROPOSE que madame Nicole Thiffeault-Marchand soit dorénavant désignée pour agir à titre de représentante de la Commission scolaire de l'Énergie au sein du C.L.S.C./C.H.S.L.D. de la Vallée de la Bastican – Équipe-école en santé du territoire Mékinac;

QU'il demeure entendu que monsieur Martin Lafrenière soit désigné comme substitut en cas d'empêchement de madame Nicole Thiffeault-Marchand.

Adopté unanimement

Madame la présidente Danielle Bolduc porte ensuite à la connaissance des commissaires un état du suivi des recommandations découlant du Lac-à-l'épaulé du mois d'avril 2005.

Une résolution de condoléances est après cela adoptée.

Condoléances

**RÉSOLUTION 275 0306** :            CONSIDÉRANT que monsieur Gabriel Trépanier, frère de monsieur Jean-Guy Trépanier, directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire, est récemment décédé;

Madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que des condoléances soient adressées à monsieur Jean-Guy Trépanier et à sa famille.

Adopté unanimement

Sur un autre dossier, monsieur le commissaire Claude Boutin réfère au récent accident survenu à l'École forestière de La Tuque où un camion semi-remorque a embouti un mur. Des discussions s'ensuivent quant à la sécurité et la résolution ci-après décrite est adoptée par suite des informations fournies par monsieur Jean-Guy Trépanier.

Demande au comité de sécurité et circulation de la Ville de La Tuque

**RÉSOLUTION 276 0306** :            CONSIDÉRANT qu'au cours de la nuit du 1<sup>er</sup> mars dernier, un camion semi-remorque de type fardier a percuté le mur extérieur de l'École forestière de La Tuque causant des dommages majeurs à deux salles de classe;

CONSIDÉRANT que cet accident est survenu à l'extrémité de la rue Bostonnais, à l'intersection de la rue St-François alors que le camionneur a été incapable d'immobiliser son véhicule à cause de la chaussée glacée;

CONSIDÉRANT qu'un nombre élevé de camions lourds circulent à l'intersection des rues Bostonnais et St-François ;

CONSIDÉRANT que des mesures doivent être mises en place afin de minimiser les risques d'accidents à ce croisement;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie demande au comité de sécurité et circulation de la Ville de La Tuque d'évaluer les incon vénients liés à la circulation de véhicules lourds à cette intersection et d'implanter des mesures appropriées pour sécuriser ce secteur.

Adopté unanimement

Le directeur général, monsieur Claude Leclerc, fait après cela rapport quant à une rencontre avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant le projet d'agrandissement de l'École forestière de La Tuque – Phase 2.

Considération est après faite des sujets relatifs aux Services éducatifs (jeunes). Madame Maryse Demers soumet à l'adoption du conseil des commissaires le calendrier scolaire 2006-2007. Une résolution est adoptée en ce sens.

Calendrier scolaire 2006-2007 des ordres d'enseignement primaire et secondaire.

**RÉSOLUTION 277 0306 :**

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique, que la commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été effectuées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que le calendrier scolaire 2006-2007 des ordres d'enseignement primaire et secondaire soit adopté tel que décrit au document 0306-03.

Adopté unanimement

En référence aux sujets relatifs au Secrétariat général et aux Communications, une demande de changement de nom d'une école est présentée par Me Serge Carpentier au conseil des commissaires. Il est donné suite à cette demande.

Changement de nom de l'école Centrale à Saint-Mathieu-du-Parc pour École de la Tortue-des-Bois

**RÉSOLUTION 278 0306 :**

CONSIDÉRANT que les intervenants de l'École Centrale à Saint-Mathieu-du-Parc ont effectué des démarches afin de modifier le nom de cette école;

CONSIDÉRANT que la direction d'école et le conseil d'établissement de cette école ont présenté une demande à la commission scolaire afin qu'il soit donné suite à la modification du nom de l'école;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a soumis le projet de nom présenté par l'école à l'attention de la Commission de toponymie du Québec et que cette dernière a émis un avis quant au nom proposé;

\_\_\_\_\_  
Président(e)



EN CONSÉQUENCE, et en tenant compte de l'avis de la Commission de toponymie du Québec, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que l'acte d'établissement de l'École Centrale à Saint-Mathieu-du-Parc soit modifié par le changement de nom de l'école par celui de « École de la Tortue-des-Bois »;

QUE ce changement de nom soit effectif à compter du 22 mars 2006;

QUE les documents « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2005-2006 à 2007-2008 », « Liste des écoles et des centres 2005-2006 » et « Actes d'établissements 2005-2006 » soient mis à jour en tenant compte de ce changement de nom.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires adoptent ensuite le rapport annuel 2004-2005 présenté par Me Serge Carpentier. Le directeur général, monsieur Claude Leclerc et madame la présidente Danielle Bolduc soulignent leur appréciation à l'équipe du Secrétariat général et Communications pour la qualité du document.

Rapport annuel  
2004-2005

**RÉSOLUTION 279 0306 :** CONSIDÉRANT que les services du Secrétariat général et Communications ont élaboré le rapport annuel 2004-2005;

Monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que soit adopté le rapport annuel 2004-2005 décrit au document 0306-04.

Adopté unanimement

Présentation est après faite par le directeur des Services des ressources financières des résultats sommaires 2005-2006 quant aux états financiers. Au terme de cette présentation, il est procédé au dépôt du document.

États financiers –  
Résultats  
sommaires 2005-  
2006

**RÉSOLUTION 280 0306 :** Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soient déposés les résultats sommaires 2005-2006 des états financiers tels que décrits au document 0306-05.

Adopté unanimement

Des dossiers relatifs aux Services des ressources humaines sont successivement présentés par monsieur Bertrand Rodrigue et les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Congés  
sabbatiques à  
traitement différé

**RÉSOLUTION 281 0306 :** CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- ✓ Stéphanie Lavallée, enseignante à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur Parent, un congé d'une demi-année soit les cent (100) derniers jours de l'année scolaire 2005-2006, dans un plan de trois (3) ans entrant en vigueur le 26 janvier 2006;
- ✓ Johanne Paquin, psychoéducatrice à l'école de la Jeune-Relève à Shawinigan, un congé d'une demi-année soit les cent (100) derniers jours de l'année scolaire 2007-2008, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Adopté unanimement

Engagements

**RÉSOLUTION 282 0306 :**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit combler des postes en personnel de soutien;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à la tenue de comités de sélection et que ceux-ci ont soumis des recommandations quant à l'engagement de personnel;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que soient retenues les recommandations des comités de sélection et qu'il soit procédé à l'engagement des personnes suivantes :

- ✓ Josée Brys, agente de bureau classe 1, poste à temps partiel de 25 heures/semaine à l'École secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 22 mars 2006;
- ✓ Karine Roy, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 17,5 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et ce, à compter du 3 avril 2006;
- ✓ Karine Roy, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 17,5 heures/semaine à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface, et ce, à compter du 3 avril 2006;
- ✓ Karine Gélinas, technicienne en éducation spécialisée, poste à temps partiel de 12,5 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Lac-à-la-Tortue, et ce, à compter du 3 avril 2006.

QU'il demeure entendu que cet engagement est sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

Renouvellement  
de contrat –  
Programme d’aide  
aux employés

**RÉSOLUTION 283 0306 :**

employés sera échu;

CONSIDÉRANT que le 30 juin prochain le contrat des services professionnels pour le Programme d’aide aux

l’ensemble du personnel sur la qualité des services offerts par cette firme;

renouvellement du contrat;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que la commission scolaire renouvelle le contrat avec Impact Mauricie pour les services professionnels pour le Programme d’aide aux employés;

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés à signer l’entente pour et au nom de la Commission scolaire de l’Énergie.

Adopté unanimement

Structure de  
négociation locale  
- Protocole

**RÉSOLUTION 284 0306 :**

la négociation locale se rapportant au personnel professionnel et autorise la présidente et le directeur général à signer, le cas échéant, le protocole convenu entre les parties.

Monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE d’accepter le projet de protocole de fonctionnement de

Adopté unanimement

Bertrand Rodrigue  
– Porte-parole de  
la commission  
dans le cadre des  
négociations  
locales

**RÉSOLUTION 285 0306 :**

humaines, monsieur Bertrand Rodrigue, à titre de porte-parole de la Commission scolaire de l’Énergie dans le cadre des négociations locales à venir avec les syndicats représentant le personnel syndiqué;

Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE la nomination du directeur des Services des ressources

accords de principe, étant entendu que les ententes dans le cadre des négociations locales sont soumises à l’acceptation du conseil des commissaires.

QU’à ce titre, ce dernier soit habilité à négocier des

Adopté unanimement

Structure de  
négociation locale  
– Syndicat du  
personnel  
professionnel

**RÉSOLUTION 286 0306 :**

négociation à mettre en place aux fins du renouvellement des arrangements locaux et ententes locales pour le Syndicat du personnel professionnel du Cœur du Québec, décrit au document 0306-06.

Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE d’accepter le projet de structure de

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

**RÉSOLUTION 287 0306 :**

CONSIDÉRANT l'analyse des postes;

CONSIDÉRANT la tenue d'un comité patronal sur l'organisation du secrétariat dans les écoles primaires;

CONSIDÉRANT, selon la convention collective applicable, que la commission scolaire doit procéder à des consultations;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le conseil des commissaires prenne acte du dépôt pour fin de consultation des modifications à apporter au plan d'effectif du personnel de soutien administratif et manuel, à savoir :

Abolitions de postes

- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps plein de 35 heures/semaine à l'école Saint-Sauveur à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps partiel de 15 heures/semaine à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur de Parent;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps plein de 35 heures/semaine aux écoles Lafèche (17,5 heures) et de Sainte-Flore (17,5 heures) à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps partiel de 25 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps plein de 32,5 heures/semaine à l'école La Croisière à Saint-Sévérin;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps plein de 35 heures/semaine aux écoles Le Sablon d'Or (13 heures), de la Passerelle (10 heures) et Primadel (12 heures) respectivement à Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban et Saint-Adelphe;
- ✓ 1 poste de secrétaire de gestion, régulier temps plein de 35 heures/semaine à l'École secondaire Champagnat à La Tuque (Champagnat 7 heures, Services de l'équipement 3,5 heures et Services éducatifs 24,5 heures)

Postes vacants

- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps partiel de 17,5 heures/semaine à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur de Parent;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps partiel de 25 heures/semaine à l'école de Sainte-Flore à Shawinigan, secteur Grand-Mère;

---

Président(e)

- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps partiel de 17,5 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps partiel de 25 heures/semaine aux écoles Saint-Jacques (15 heures) et de la Jeune-Relève (10 heures) à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps partiel de 25 heures/semaine aux écoles Saint-André (15 heures) et Saint-Paul (10 heures) à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps plein de 35 heures/semaine aux écoles La Croisière(17,5 heures) et Plein Soleil (17,5 heures) respectivement à Saint-Sévérin et Hérouxville;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps plein de 35 heures/semaine aux écoles Le Sablon d'Or (17,5 heures) et Primadel (17,5 heures) respectivement à Lac-aux-Sables et Saint-Adelphe;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps partiel de 10,5 heures/semaine à l'école de la Passerelle à Notre-Dame-de-Montauban;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps partiel de 17,5 heures/semaine aux écoles La Providence (7 heures) et de la Vallée-de-Mékinac (10,5 heures) respectivement à Saint-Tite et Saint-Roch-de-Mékinac;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, régulier temps plein de 25 heures/semaine aux écoles Antoine-Hallé à Shawinigan, secteur Grand-Mère (15 heures) et Saint-Joseph à Shawinigan (10 heures);
- ✓ 1 poste de secrétaire de gestion, régulier temps plein de 35 heures/semaine à l'École secondaire Champagnat de La Tuque (Champagnat 7 heures, Secrétariat général 7 heures et Services éducatifs 21 heures).

Adopté unanimement

Nouvelles  
affectations

**RÉSOLUTION 288 0306 :**

CONSIDÉRANT, suite à l'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l'emploi de la commission scolaire et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, selon les dispositions de la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d'une personne possède les qualifications requises et répond aux autres exigences déterminées par la commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

---

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soient affectées comme suit les personnes ci-après décrites, le tout étant conditionnel au présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de la convention collective :

- ✓ Carmen Théberge, agente de bureau classe 1, poste régulier à temps plein de 35 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, et ce, à compter du 4 avril 2006;
- ✓ Chantal Moreau, secrétaire, poste régulier à temps plein de 35 heures/semaine à l'École secondaire des Chutes à Shawinigan, et ce, à compter du 24 mars 2006;
- ✓ Annick Moreau, secrétaire d'école, poste régulier à temps plein de 35 heures/semaine à l'école de la Jeune-Relève à Shawinigan, et ce, à compter du 3 avril 2006;
- ✓ Stéphanie Longpré, technicienne en éducation spécialisée, poste à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école Antoine-Hallé à Shawinigan, secteur Grand-Mère, et ce, à compter du 3 avril 2006;
- ✓ Sylvie Thibodeau, technicienne en éducation spécialisée, poste à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et ce, à compter du 3 avril 2006;
- ✓ Jonathan Fournier, technicien en éducation spécialisée, poste à temps partiel de 20 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 4 avril 2006;
- ✓ Mario Fafard, technicien en éducation spécialisée, poste à temps partiel de 15 heures/semaine à l'école Saint-Jacques à Shawinigan, et ce, à compter du 3 avril 2006.

Adopté unanimement

Démission

**RÉSOLUTION 289 0306 :**            CONSIDÉRANT que monsieur Jean Cossette, enseignant à l'École secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, a remis sa démission;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Jean Cossette, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Adopté unanimement

Entente

**RÉSOLUTION 290 0306 :**            CONSIDÉRANT qu'une entente de principe est intervenue avec le Syndicat de l'enseignement de la Mauricie (S.E.M.) concernant les arrangements locaux;

---

Président(e)

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que cette entente soit ratifiée par les parties;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit autorisée la conclusion de l'entente précitée avec le Syndicat de l'enseignement de la Mauricie (S.E.M.);

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier fait état du dossier de la fourniture d'une collection vestimentaire à l'École secondaire Val-Mauricie. S'ensuivent des échanges au terme desquels la résolution ci-après décrite est adoptée.

Non  
renouvellement du  
contrat avec  
Groupe ASM &  
MCI Uniform –  
Collection  
vestimentaire  
École secondaire  
Val-Mauricie

**RÉSOLUTION 291 0306 :** CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 267 0305, que la Commission scolaire de l'Énergie a octroyé un contrat pour la fourniture d'une collection de vêtements pour les élèves de l'École secondaire Val-Mauricie à l'entreprise Groupe Action Sport Marketing inc. & MCI Uniform;

CONSIDÉRANT que la durée du contrat est pour l'année scolaire 2005-2006 avec possibilité de renouvellement pour 2 autres années;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à une évaluation, en concertation avec les intervenants de l'École secondaire Val-Mauricie, quant au renouvellement ou au non renouvellement du contrat;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE qu'il ne soit pas procédé au renouvellement du contrat avec l'entreprise Groupe Action Sport Marketing inc. & MCI Uniform quant à la fourniture d'une collection de vêtements pour les élèves de l'École secondaire Val-Mauricie;

QUE, par ailleurs, soit autorisée la conclusion d'une entente avec cette entreprise quant à des modalités afférentes à la réalisation complète du contrat pour l'année scolaire 2005-2006 et que le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier, soit autorisé à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 21 mars 2006.

---

Président(e)

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été considérés, il est procédé, à 21 h 20, à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION 292 0306** : Madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand  
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du  
conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

---

SECRÉTAIRE

---

---

Président(e)

---

Secrétaire